



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

LES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Une richesse de données canalisée pour les exploitations

Julie Solard, cheffe du bureau des études statistiques sur les personnels, DEPP
Session du CNIS du 30/09/2021

Contexte historique

Dernière séance du CNIS consacrée aux personnels de l'Éducation nationale : 2015. A l'époque, la Depp avait fait fait d'importants efforts pour accéder aux différentes données de gestion du Ministère, et ainsi bénéficier d'un matériau riche.

Néanmoins :

- Les données de gestion sont peu parlantes, et peu documentées
- Chaque catégorie de personnel a ses systèmes et règles de gestion

Donc, l'exploitation des données de gestion était difficile :

- Il fallait des programmes différents selon les personnels étudiés
- Pour une même catégorie de personnels, l'utilisation de différentes sources de gestion donnait des incohérences, liées aux différences d'objectifs des SI en gestion
- Il y avait un défaut de couverture de certaines thématiques (comme la formation continue) et de certains personnels (Outre-mer, certains contractuels)

Un exemple

Gestion des enseignants du premier degré public :

Système nommé « Agape »

Une base par département

Variables de temps de travail en relatif :

➤ Variables de service :

1 professeur des écoles à temps plein compte pour 1

1 professeur des écoles à mi-temps plein compte pour 0,5

➤ Variables d'affectation :

1 personne partagée sur deux écoles est à 0,5 dans chaque

Gestion des enseignants du second degré public :

Système nommé « EPP »

Une base par académie

Variables de temps de travail en heures :

➤ Variables de service :

1 professeur certifié à temps plein compte pour 18 heures,

1 professeur d'EPS pour 21 heures...

➤ Variables d'affectation :

1 certifié partagé sur deux collèges est à 9 heures dans chaque

La création d'une source de référence

2017-2020 : grand chantier BSA (Base statistique des agents)

Refonte complète des SI précédentes de la Depp, pour créer une seule source centrale, la « Base statistique des agents », BSA.

Grands principes :

- Source commune avec les Services statistiques académiques (SSA)
- Définition d'un champ socle solide, permettant l'appariement à de nombreuses autres sources
- Création de nomenclatures uniques pour tous les personnels facilitant ainsi les exploitations
- Suivi des personnels dans le temps, via le panel des personnels issu de BSA, pour pouvoir étudier les trajectoires

Qu'y a-t-il dans BSA et le panel qui en est issu?

Champ : toutes les personnes gérées par l'Education Nationale (enseignants du public et du privé sous contrat, non enseignants du public), ou en fin de fonction récente

Champ socle : personnels en activité et rémunérés au 30/11 de l'année scolaire, exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM

Pour chaque personne, chaque année :

- Caractéristiques personnelles (âge, sexe, adresse...)
- Caractéristiques professionnelles (corps, grade, indice, temps de travail...)
- Caractéristiques de son affectation principale et de ses autres affectations (type de poste, lieu, quotité consacrée à chaque établissement...)
- Informations statistiques sur les écoles/établissements d'affectation copiées des bases établissements
- Reconstitution possible d'un historique de carrière, très détaillé sur 10 ans, et, pour les fonctionnaires, historique succinct depuis l'entrée dans un corps de l'éducation nationale
- Module sur les absences pour raison de santé (base statistique des congés)
- Module de géolocalisation des adresses

Articulation avec les autres données internes disponibles

BSA est appariable avec les autres sources internes issues des données de gestion (en général via les identifiants internes au ministère). Les appariements ont permis de vérifier la concordance des données.

Bases Relais : photographie du service des enseignants du second degré (public et privé). Pour chaque enseignant :

- Caractéristiques personnelles
- Caractéristiques de ses affectations dans le second degré
- Heures d'enseignement effectuées devant chaque groupe ou classe, avec les caractéristiques de ces groupes / classes
- Détail du service : heures supplémentaires, indemnités de professeurs principaux...

Bases concours : pour tous les candidats à un concours de recrutement de l'Education Nationale (professeurs des écoles, personnels enseignants du second degré, personnels d'éducation et d'orientation, personnels administratifs, sociaux et de santé) :

- Quelques caractéristiques personnelles
- Résultats aux différentes épreuves

Base de données sur la formation continue des enseignants :

- Exploitée depuis peu par la Depp
- Les premiers travaux sur cette base permettent de définir qui a accédé, ou non, à une formation continue.

Principales utilisations de BSA et des autres bases sur les personnels de la DEPP

- Rédaction du **Bilan Social National / Rapport Social Unique** de l'enseignement scolaire
- Plus généralement, **pilotage**, et **alimentation du dialogue social**, au niveau national et au niveau académique
- Diverses **études statistiques**, ponctuelles ou régulières
- Réponse aux **questionnaires internationaux**, dont ceux régis par le règlement Européen n°912/2013

le Bilan Social National / Rapport Social Unique de l'enseignement scolaire

Comprend des données détaillées sur :

- Effectifs
- Missions et lieux d'exercice
- Concours
- Carrières
- Retraites et démissions
- Rémunérations
- Congés pour raison de santé
- Formation continue
- ...

La mobilisation de sources externes

5 principales sources, qui ont un volume conséquent d'enseignants permettant ainsi une exploitation :

- SIASP (système d'information sur les agents du service public), Insee
- Base pension, Service des Retraites de l'Etat
- Enquête CT-RPS (conditions de travail – risques psychosociaux), Dares
- Enquête FPE (fonction publique d'Etat), Insee
- Panel tous salariés, Insee

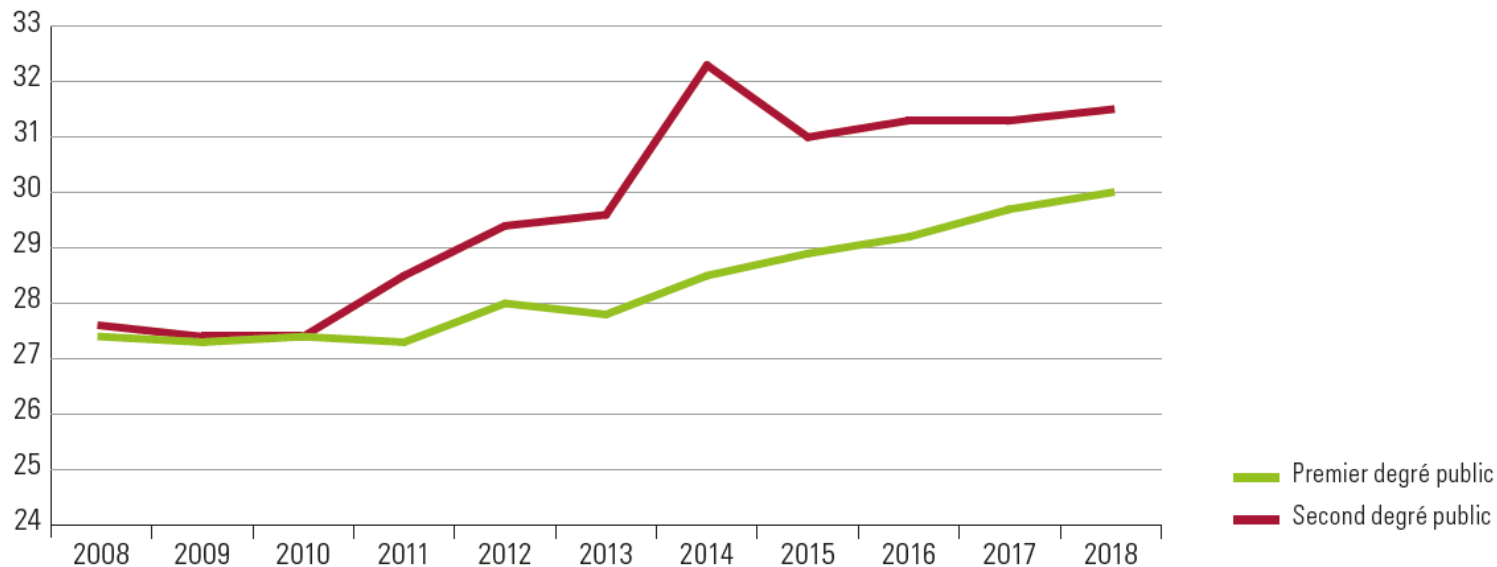
Intérêt de ces sources : comparabilité aux autres professions (en particulier au sein de la fonction publique d'Etat) et aux statistiques Insee / Dgafp / Dares

Problème à venir : avec l'arrivée de la DSN, perte du code d'imputation budgétaire dans Siasp, ce qui va réduire les possibilités d'exploitation et diminuer la qualité des travaux

Quelques exemples de statistiques et d'études réalisés grâce aux sources internes au MENJS

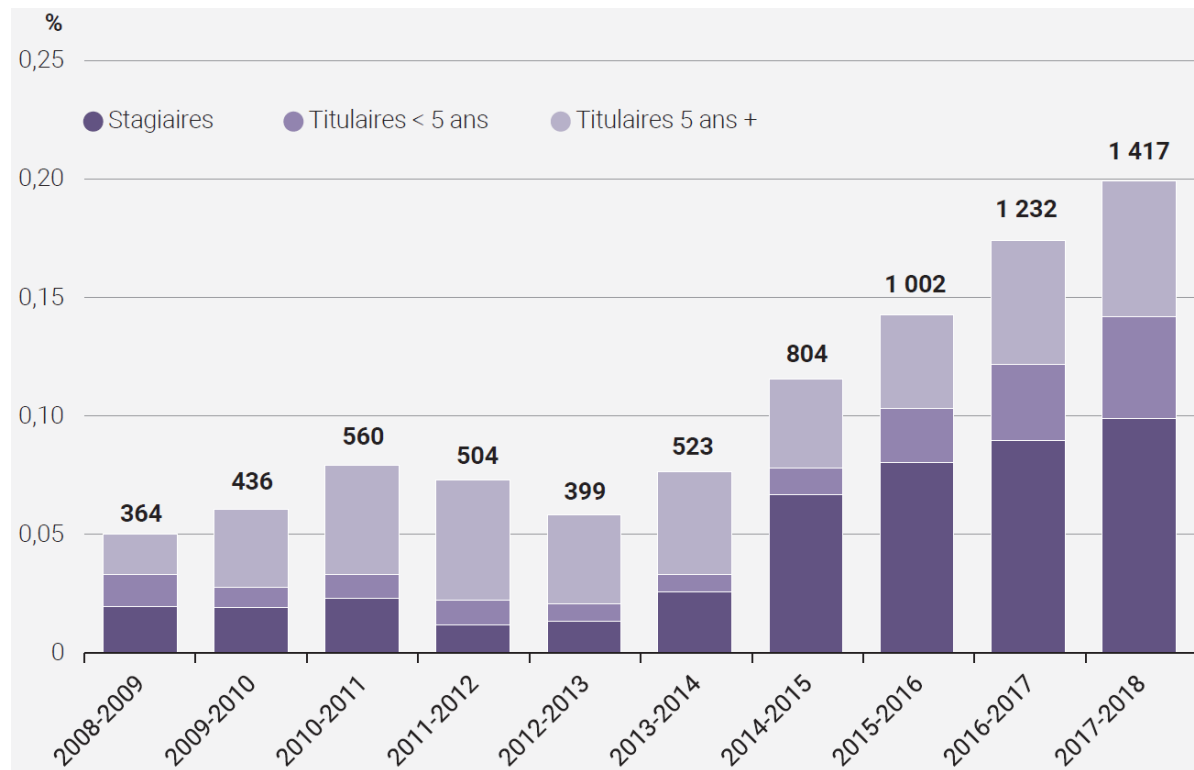
Évolution de la moyenne d'âge des enseignants néo-titulaires du secteur public entre 2008 et 2018

Âge moyen



Feuillet P., Prouteau D.,
2020
« De l'entrée à la sortie
de l'Éducation nationale,
Focus sur les différentes
transitions profession-
nelles vécues par les
enseignants »,
Education & formations
n° 101, MENJ-DEPP.

Évolution du taux de démissions parmi les enseignants en poste à l'EN à la rentrée



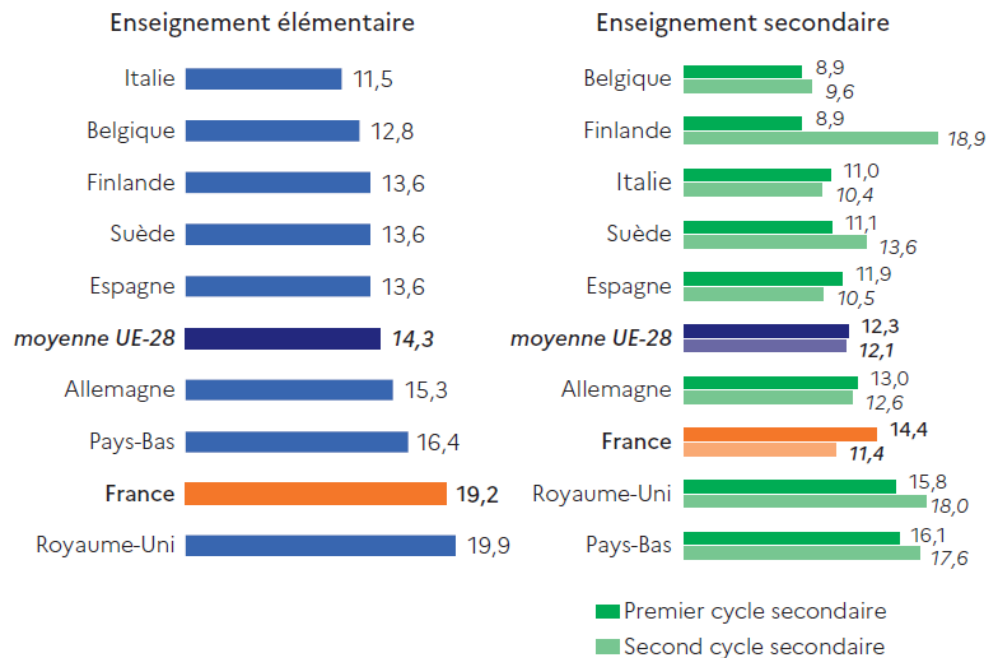
Feuillet P., 2020
 « Le devenir des enseignants
 entre la rentrée 2017 et la rentrée
 2018 »,
 Note d'information n° 20.16,
 MENJ-DEPP.

Médiane des temps de trajet domicile-travail des enseignants



Feuillet P., 2020
«Portrait des enseignants dans les territoires
Des différences en termes d'ancienneté, de conditions de travail et de temps de trajet»,
Education & formations n° 102, MENJS-DEPP.

Nombre moyen d'élèves par enseignant en 2017-2018



Lecture : pour l'année scolaire 2017-2018, les élèves sont en moyenne 19,2 par enseignant dans l'enseignement élémentaire en France.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, *L'Europe de l'éducation en chiffres 2020* et Eurostat, indicateur [educ_uoe_perp04].

L'Etat de l'école,
2020,
MENJS-DEPP.

Quelques exemples de statistiques et d'études qui mobilisent des sources externes

Salaire net mensuel moyen des enseignants en 2019

	Salaire net mensuel moyen		
	Ensemble	Enseignants à temps complet	Enseignants à temps partiel ou incomplet
Titulaires¹	2 557	2 644	1 883
Professeurs des écoles	2 321	2 407	1 697
Professeurs certifiés	2 611	2 695	2 008
Professeurs d'EPS	2 641	2 694	2 078
Professeurs de lycées professionnels	2 814	2 875	2 090
Professeurs de chaire supérieure et agrégés	3 624	3 719	2 591
Contractuels²	1 728	2 002	1 354
Ensemble	2 488	2 608	1 750

1. Il s'agit des enseignants qui relèvent, dans le premier degré, des corps de professeurs des écoles et d'instituteurs et, dans le second degré, des corps de professeurs de chaire supérieure et agrégés, de professeurs certifiés et d'éducation physique et sportive (EPS), de professeurs des lycées professionnels (PLP), de professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) et d'adjoints d'enseignement. Les enseignants du privé rémunérés sur les échelles correspondantes sont assimilés à ce groupe.

2. Il s'agit des professeurs contractuels du public et des maîtres délégués du privé sous contrat.

Champ : France métropolitaine et DROM (hors Mayotte), Public et Privé sous contrat. Enseignants présents en 2019.

Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (SIASP) ; traitement DEPP-MENJS.

Réf. : Note d'Information, n° 21.31. © DEPP

Defresne M., 2021,
«L'évolution du salaire
des enseignants entre
2018 et 2019»,
Note d'information
n° 21.31,
MENJS-DEPP.

Perception de la paye (en %)

	Enseignants			Autres cadres et prof. intermédiaires		
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	Ensemble	Cadres	Professions intermédiaires	Ensemble
Bien payé	10	21	16	26	18	22
Normalement payé	35	39	37	50	45	47
Mal payé	55	40	47	24	37	31
Total	100	100	100	100	100	100

Lecture : 47 % des enseignants du premier et du second degré se considèrent mal payés compte tenu du travail qu'ils réalisent.

Note : le test d'indépendance du Khi-deux est significatif à 0,1 %. On rejette l'hypothèse d'indépendance entre les variables considération de la paye et le type de profession.

Source : DARES, conditions de travail – Risques psychosociaux 2016.

Réf. : Note d'Information, n° 21.18. © DEPP

Dion E., 2021 «Perception de la profession et articulation avec la vie familiale chez les enseignants», Note d'information n° 21.18, MENJS-DEPP.

Et quelques autres références :

Ensemble de l'ouvrage sur la **représentation sociale du métier enseignant**, *Education & formations (101)*, octobre 2020, avec en particulier 2 articles DEPP sur les parcours réalisés grâce au panel issu de BSA.

Sélection de **Notes d'Information** récentes de la DEPP :

- « Les différences d'expérience, d'ancienneté dans l'établissement, d'âge et de statut des enseignants du second degré par niveau de formation », n°20.12.
- « Les heures supplémentaires annualisées des enseignants à la rentrée 2020 dans le second degré », n°21.20.
- « En 2017-2018, les absences pour raison de santé des enseignants du secteur public dépendent de la période de l'année et peu du jour de semaine », n°20.31.
- « Profil des admis aux concours enseignants des premier et second degrés », n°20.44.
- « Les enseignants remplaçants dans les premier et second degrés publics », n°20.45.

Quelques travaux à venir :

- sur les activités secondaires des enseignants
- sur le profil des professeurs principaux

Dans les années à venir :

- continuer d'étudier les parcours des personnels
- faudrait-il réaliser des études en faisant davantage le lien entre les bases des enseignants et les bases des élèves?
- ou en appariant les bases des enseignants avec celles des parcours universitaires des jeunes enseignants?